



*Respirer en Maurienne  
en Pleine Conscience*

AG Vivre et Agir en Maurienne  
9 Octobre 2020

Gérard SAVOYE – Annie COLLOMBET



# Urgence climatique



- **Il existe des solutions contre la pollution de l'air... Il ne manque que la volonté politique !**
- Lors des dernières élections municipales, les candidats-(es) des villes de Maurienne ont été interpellés par « **Maurienne Citoyenne** » - lors de rencontres ou de réunions publiques - pour s'engager contre la pollution
  - **Objectif** : expliquer aux candidats-(es) aux élections municipales qu'ils doivent faire mieux que les élus-(es) nationaux
  - **32 mesures ont été actées dans un pacte de transition écologique**
  - **Visée** : Respecter les 3 principes transversaux et mettre en œuvre au moins 10 mesures concrètes

Démarche  
soutenue et  
accompagnée par  
VAM

→ Tous les détails sur : [https://www.maurienne.wiki/wiki/Maurienne\\_Citoyenne](https://www.maurienne.wiki/wiki/Maurienne_Citoyenne)

Vivre et  
Agir en Maurienne

# Urgence climatique



- Quels résultats pour le **Pacte de Transition Ecologique** ?
  - Des engagements mesurés mais une démarche initiée par certains élus dans leur profession de foi
    - Isolation des bâtiments municipaux, recours aux énergies renouvelables et valorisation des déchets
    - Réduction de l'éclairage nocturne, replantation d'espèces nobles d'arbres sur les terrains communaux
    - Recours à des consultations démocratiques avant le lancement de projets, à des conseils de village
    - ...



La liste VIVRE LA DEMOCRATIE A VAL CENIS a adopté toutes les mesures du PACTE

# L'air dans notre Maurienne



- **La législation en matière de pollution atmosphérique est réglementée** par l'article L220-2 du code de l'environnement

**Ce qui n'empêche pas que :**

- L'air de nos vallées, de la Maurienne comme de l'Arve, est **pollué par les émanations des transports routiers, des rejets industriels et des chauffages individuels**
- Notre vallée de Maurienne est **asphyxiée par les émanations du transport routier alors que ce fret routier pourrait être transféré sur le rail**, dès à présent et pour une bonne part, **mais ce n'est pas la seule pollution**

# L'air dans notre Maurienne



- Sur une trentaine de kilomètres, d'Épierre à Montricher **5 sites présentent des risques de pollution latents ou effectifs**
- **4 entités** sont qualifiées de « **SEVESO seuil haut** » <sup>(1)</sup>
  - **3 entreprises chimiques** ARKEMA et PSM à La Chambre, LANXESS à Épierre
  - **1 entreprise sidérurgique** TRIMET à Saint-Jean-de-Maurienne
  - Sans oublier FERROPEM à Montricher
  - **Leur objectif** : accroître leur production et leur rentabilité tout en jurant qu'elles réduisent dans le même temps leur impact environnemental en optimisant le filtrage de leurs rejets atmosphériques

<sup>(1)</sup> Les entreprises « **SEVESO seuil haut** » présentent des risques d'accidents majeurs (explosions, incendies, pollutions des milieux environnementaux). Pour mieux apprécier ce niveau de risque, se référer à l'accident récent de l'usine LUBRIZOL dans la banlieue de Rouen.

# L'air dans notre Maurienne



- Ces usines rejettent dans l'atmosphère par an **des centaines de tonnes de composés chimiques nocifs** :
  - **du fluor** majoritairement par TRIMET
  - **une trentaine de COV** (Composés Organiques Volatils) pour ARKEMA
  - Et toute **du dioxyde de carbone**
- Ces divers rejets se caractérisent par leur grande volatilité
  - Se répandent aisément dans l'atmosphère, la nature, les ateliers, les bureaux et les habitations, entraînant ainsi des impacts directs et indirects sur les êtres vivants et l'environnement
  - A La chambre, les pollutions de l'usine ARKEMA se doublent de **pollutions olfactives intolérables**

- Quelles réactions chimique entre eux ?  
- Quels impacts des rayonnements solaires ?

# L'air dans notre Maurienne



- **Que font nos élus ? Rien** car ces derniers réfléchissent à court terme, avant tout dans une logique de ressources communales (CFE) et d'emploi
- **Et la DREAL** (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ? Elle applique la réglementation mais ne vas pas au delà
- **Au sein de la CSS** (Commission de Suivi de Site) de Maurienne qui se réunit **1 fois par an, seuls les représentants de VAM posent les bonnes questions en matière d'environnement**
- Les échanges avec les industriels sur le volume de leurs rejets atmosphériques se résument : **« vous préféreriez que ces productions soient délocalisées en Inde ou en Chine où elles pollueront davantage ? »**

# ARKEMA : nouvelle production de DPTA



- Enquête publique en juin 2020 car dépassement du critère « **SEVESO seuil haut** » : **DPTA, un composé chimique particulièrement instable et dangereux**
  - Test de 19 tonnes puis production prévisionnelle de **150 tonnes par an**
    - **L'ammoniac** entraîne des dommages sur la végétation et se dépose en moyenne dans les 4 à 5 km de la source d'émission. Avant de retomber au sol, une partie de l'ammoniac sera convertie en nanoparticules et en aérosol d'ammonium.
    - **L'acrylonitrile** est classée sous la rubrique 4110 de toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition. L'acrylonitrile présente notamment un risque cancérogène avéré (cf. fiche toxicologique n°105 de l'INRS).

2 composés  
hautement  
volatils et  
toxiques



Produit toxique et instable, incompatible avec les produits inflammables stockés sur le site : expédition DPTA par camions dans un établissement tiers agréé

- On ne peut que s'inquiéter des risques latents et de rapprocher ces craintes des conséquences survenues sur le site LUBIZOL de Rouen
- Est-il raisonnable d'augmenter le niveau des risques engendrés, le volume des COV rejetés alors que les 2 écoles sont seulement à 200 m du site ?

Conséquences :  
- acidification  
des pluies  
- précurseurs  
d'ozone dans  
l'air  
- contribution à  
l'effet de serre



# Résultats enquête publique DPTA



- **Avis négatif** et motivé de VAM :
  - « VAM émet un avis défavorable à la production de DPTA, production qui ne va pas dans le sens de l'histoire, production envisagée dans une usine qui n'a toujours pas réussi ni à maîtriser ses émissions de polluants ni à supprimer les odeurs nauséabondes qui incommode le voisinage »
- **Avis positif** du commissaire enquêteur avec
  - **1 réserve** : a l'issue du test, dresser 1 bilan sur rejets atmosphériques d'ammoniac et communication des résultats à la CSS
  - **1 recommandation** : privilégier un transport ferroviaire
- **Avis des municipalités** :
  - **Positifs** pour La chambre avec quelques réserves , St Avre et Les Chavannes
  - **Réservé** pour St Etienne-de-Cuines
  - **Très, très réservé** pour St-Rémy-de Maurienne

# Urgence climatique



## Conclusion

- La **France pollue moins** en regard de la Chine, de l'Inde, de la Russie ou encore des Etats-Unis, et même de l'Allemagne.  
**Mais doit-on s'en réjouir ?**
- Devant l'urgence climatique ce sont **les dirigeants** dans tous les pays, **les industriels** et **les habitants** qui doivent s'engager.  
**Mais les mentalités et les habitudes de consommations changent difficilement !**
- **Et pourtant : la fonte des glaciers, la hausse du niveau des océans, les bouleversements climatiques et leurs catastrophes naturelles, le réchauffement de notre planète, la disparition des espèces animales ou végétales sont une réalité**